

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES **CONSEILLERS** 19 **EN EXERCICE** 15 **PRESENTS VOTANTS** 19

DATE DE **CONVOCATION**

30 novembre 2023

DATE D'AFFICHAGE 1 5 DEC. 2023

Codification: 8.8

Acte rendu exécutoire dépôt en Sousaprès préfecture de Roanne le

et publication du

Le Maire, Jean-Yves BOIRE L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre le Conseil Municipal, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt-trois s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents: Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Chantal SAVARINO, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN.

Absents excusés avec pouvoir :

Bernard PLACE donne pouvoir à Fabienne STALARS Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN Patricia PERRET donne pouvoir à Lucie ROCH donne pouvoir à Didier DUPIN

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Fabienne STALARS

OBJET : 2023-056 : Rapport d'activité 2022 de Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte des rapports d'activité 2022 du syndicat Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, conformément au dernier alinéa de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés en mairie.

Conformément à la disposition précitée et ouï cet exposé, le Conseil Municipal prend acte de la communication par le Maire de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance, Copie certifiée conforme,

Le Maire,

Jean-Yves BOIR

Le secrétaire de séance

A PERREUX, le 14 décembre 2023

Fabienne STALARS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214201709-20231207-2023-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Page 1 sur 1